

1000 news

La lettre aux administrateurs et délégués des sociétaires

Édito



(¹) Comité social territorial
retraite

Et si, en ce début de mois de mars, nous allions faire un tour du côté de l'astre qui lui donne son nom ? Le 18 février, l'astromobile Perseverance envoyé par la Nasa, a réussi son atterrissage sur la planète rouge, où il va effectuer un voyage de sept mois afin de collecter des preuves de vie ancienne sur Mars.

Dans le monde entier, tous les passionnés de conquête de l'espace ont guetté cette arrivée en terre martienne. Parmi les premiers, les ingénieurs français d'Axon'Cable, qui ont mis leur expertise au service de la mission.

Il faut dire que cette entreprise de Montmirail (Marne), spécialisée en solutions d'interconnectique sur mesure, a équipé de liaisons électriques la caméra SuperCam de l'astromobile et a réalisé le câblage du microphone installé sur cette caméra, c'est-à-dire ses yeux et ses oreilles !

Axon'Cable est un client d'AG2R LA MONDIALE et Séverine Blondeau, Directrice des ressources humaines, est membre du CSTR⁽¹⁾ de Reims. L'entreprise participe depuis plus de vingt ans à des projets spatiaux, comme Curiosity, astromobile toujours en activité sur Mars, et collabore avec le lanceur européen Ariane. Axon'Cable continue sur sa lancée avec deux nouvelles gammes de connecteurs qualifiés par l'agence spatiale européenne, qui pourront être utilisés dans de futurs projets.

Cette entreprise est un bel exemple de l'excellence française, qui, discrètement mais sûrement, trace son chemin avec succès depuis nos territoires. Elle est porteuse d'espoir quant à notre capacité à innover, à être présente sur des marchés porteurs, à dimension internationale.

En cette période où l'incertitude règne encore quant à la sortie de l'épidémie, où nous pouvons douter de nos capacités à rebondir, que l'astromobile Perseverance au nom plein d'espérance, soit pour nous tous un message positif envoyé depuis Mars. Il nous faut continuer à avancer avec confiance !

André Renaudin

Pour visionner la vidéo de l'atterrissage de Perseverance, [cliquez ici](#).

Sommaire

Conjoncture macroéconomique et financière	Page 2
<i>Lettre Éco</i>	Page 5
Retraite	Page 5
Santé	Page 6
Épargne	Page 9
À noter	Page 12
Actus Groupe	Page 13
Nominations	Page 17
Cyclisme	Page 17
Agenda	Page 18

⁽²⁾ Source : Direction de la recherche

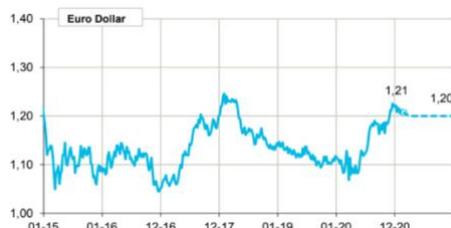
Conjoncture macroéconomique et financière⁽²⁾

Monde : la remontée des taux longs sur fond de craintes de déflation

Les taux longs ont poursuivi leur hausse et certains s'inquiètent des risques de dérapage de l'inflation et des finances publiques. Aux États-Unis, les taux 10 ans s'approchent de 1,50 %, leur niveau d'il y a un an. Cette progression provient essentiellement de la hausse de l'inflation anticipée à 2,15 % Outre-Atlantique, selon le taux d'inflation implicite 10 ans, tel qu'il est négocié sur les marchés de taux. Ce rapprochement de l'inflation anticipée à long terme avec l'objectif de la Fed⁽³⁾ est un signe de la crédibilité de cette dernière et de la disparition des risques de déflation dans le pays. Dans l'immédiat, l'économie est encore loin du plein-emploi : il manque environ 9 millions d'emplois pour revenir au niveau d'avant-crise et les progrès sont poussifs sur ce front depuis novembre 2020. Les autorités travaillent à un plan de relance de 1 900 Md\$ dont la majeure partie devrait être adoptée, en dépit de l'opposition des Républicains au Sénat. Plusieurs membres de la Fed ont confirmé leur intention de maintenir un niveau de taux très bas pendant une période prolongée afin de restaurer le plein emploi. La Fed n'a d'ailleurs pas à se soucier d'un dérapage de l'inflation : calculée par le déflateur des dépenses des ménages hors alimentation et énergie, elle s'établissait à 1,5 % en glissement annuel en janvier, alors que l'objectif fixé est de 2,3 % afin compenser une moyenne de 1,7 % observée sur les cinq dernières années. Les autres données économiques soulignent la solidité de la reprise : les commandes de biens durables et la consommation étaient en nette hausse en janvier et les indices de confiance sont attendus stables sur de très bons niveaux en février. La Fed d'Atlanta estime la croissance du premier trimestre à 9,6 % annualisé, après 4,1 % fin 2020. En Chine, les indicateurs avancés de février ont confirmé un ralentissement de l'économie pendant la saison du Nouvel an, après une croissance exceptionnellement forte fin 2020.

⁽³⁾ Réserve fédérale des États-Unis

Taux de change



Zone euro : retour de l'inflation vers 1 %, son niveau d'avant-crise

L'inflation de janvier a été confirmée à 0,9 % en glissement annuel sur l'ensemble de la zone euro, après -0,3 % ; une forte accélération qui s'explique par le rebond de l'inflation sous-jacente (passée de 0,2 % à 1,4 %). L'inflation totale accélérerait encore à 1 % en février, soutenue par le rebond des prix de l'énergie. Cependant l'inflation hors alimentation et énergie ralentirait à 1,1 %. En Allemagne, la croissance a été révisée en hausse au quatrième trimestre 2020, à 1,4 % annualisé. L'investissement (4,1 %) et le commerce extérieur (2,4 points de croissance) ont été très dynamiques, compensant le recul de la consommation (-4,7 %). La croissance pourrait ralentir début 2021, affectée par l'intensification des mesures de restriction. Pourtant, les enquêtes de confiance (PMI⁽⁴⁾ et IFO⁽⁵⁾) restent sur de bons niveaux en février, notamment dans l'industrie, où les entreprises se sont bien adaptées aux conditions sanitaires strictes.

⁽⁴⁾ Purchasing manager's index

⁽⁵⁾ Institute fuer Wirtschaftsforschun

France : ralentissement de l'inflation en février

La croissance du quatrième trimestre 2020 a été révisée en légère baisse à -5,7 % annualisé (contre -5,3 % en première estimation). Ce recul s'explique principalement par la chute de la consommation (-20,7 %), qui pourrait se redresser début 2021. Les dépenses de consommation en biens ont reculé de 4,6 % en janvier, après une très forte hausse en décembre (+22,4 %). L'acquis de croissance reste donc favorable pour le premier trimestre. L'enquête mensuelle de l'Insee⁽⁶⁾ confirme que l'industrie poursuit sa reprise en février, alors que l'activité reste affaiblie dans les services, du fait des restrictions sanitaires. L'inflation, après avoir temporairement accéléré en janvier avec le décalage des soldes, ralentissait à 0,4 % en glissement annuel.

⁽⁶⁾ Institut national de la statistique et des études économiques

Eonia : taux de référence du marché interbancaire de la zone euro
 TEC 10 ans : taux à échange constant
 SWAP 10 ans : contrat d'échange de taux d'intérêt
 Pb : point de base

Évolution des marchés financiers

	Niveau	Variations	
	26-févr	Sur une semaine	En 2021
Eonia	-0,48 %	0 pb	2 pb
Taux 3 mois	-0,53 %	1 pb	2 pb
TEC 10 ans	0,02 %	8 pb	35 pb
Swap 10 ans	0,03 %	1 pb	29 pb
Cac 40	5 703	-1,2 %	2,7 %
Euro-dollar	1,208	-0,4 %	-0,9 %

Tec 10 : extraordinaire augmentation !

⁽⁷⁾ Investissement socialement responsable

Le Tec 10 était à -0,25 % le lundi 1^{er} février et à +0,02 % le vendredi 26 : une augmentation de 30 points en à peine un mois. Pour Philippe Brossard, Directeur recherche, ISR⁽⁷⁾ et développement d'AG2R LA MONDIALE : « *La volatilité des 10 ans n'est pas négligeable ... La bande passante annuelle*

Date	Valeur
26 février 2021	0,02 %
25 février 2021	0,03 %
24 février 2021	-0,04 %
23 février 2021	-0,07 %
22 février 2021	-0,10 %
21 février 2021	-
20 février 2021	-
19 février 2021	0,07 %
18 février 2021	-0,08 %
17 février 2021	-0,13 %
16 février 2021	-0,12 %
15 février 2021	-0,16 %
14 février 2021	-
13 février 2021	-
12 février 2021	-0,20 %
11 février 2021	-0,23 %
10 février 2021	-0,21 %
9 février 2021	-0,22 %
8 février 2021	-0,22 %
7 février 2021	-
6 février 2021	-
5 février 2021	-0,22 %
4 février 2021	-0,23 %
3 février 2021	-0,24 %
2 février 2021	-0,23 %
1 février 2021	-0,25 %

(écart entre le maximum et le minimum de l'année) est de l'ordre de 100 points de base, et elle n'a pas disparu aux alentours de 0 %. L'écart a été de 120 pb en 2019, 94 pb en 2020 ! Cette volatilité intra-annuelle souligne les limites de l'effet « photo au 31 décembre » des calculs de Solvabilité 2. Le mouvement récent venu des États-Unis est essentiellement une bonne nouvelle macro-économique, dans la mesure où il signale que la Fed (aux yeux des marchés) a gagné la bataille contre la déflation et que son objectif d'inflation à 2 % en moyenne est crédible. Mais si les taux longs devaient poursuivre leur hausse, la Fed pourrait considérer que cela gêne sa politique monétaire (en rendant moins favorable les « conditions monétaires ») et la pousser à intervenir pour stabiliser les taux longs (par exemple en renforçant ses achats de titres). En zone euro, la bataille contre la déflation n'est pas gagnée. L'inflation anticipée reste vers 1 %, l'objectif de 2 % de la BCE⁽⁸⁾ n'est toujours pas crédible. La BCE devra donc poursuivre une politique de taux très bas très longtemps pour restaurer cette crédibilité – et l'inflation au niveau souhaité. Nous

⁽⁸⁾ Banque centrale européenne

serons peut-être amenés à réviser un peu en hausse notre prévision sur les taux 10 ans OAT fin 2021 (actuellement à -0,20 %) ; mais il reste prudent de considérer qu'ils pourraient finir l'année légèrement en dessous de 0 %, les taux monétaires étant durablement installés à -0,5 %. Cependant, le mouvement récent va dans le sens de notre scénario de remontée lente des taux longs à moyen terme, ce qui est favorable à nos perspectives de taux de réinvestissement dans la durée. »

Lettre éco

Dans le cadre de son partenariat avec Le Cercle de l'Épargne, AG2R LA MONDIALE vous adresse la *Lettre Éco*, l'hebdo réalisé par l'économiste Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, Secrétaire générale.

Vous trouverez ci-après le lien vers les numéros datés du 20 et du 27 février 2021 :

[Numéro du 20 février 2021](#)

[Numéro du 27 février 2021](#)

RETRAITE

Les impacts de l'épidémie sur les départs en retraite

⁽⁹⁾ Caisse nationale
d'Assurance Vieillesse



Selon les dernières analyses de la Cnav⁽⁹⁾, l'âge moyen de départ à la retraite pour les salariés du secteur privé est resté stable en 2020 à 62,8 ans. L'an dernier a été particulier à bien des égards, avec une surmortalité liée à

l'épidémie de coronavirus et la mise en application du premier palier d'allongement de la durée de cotisation de la réforme Touraine (un trimestre de cotisation de plus tous les trois ans jusqu'en 2025). La mise en place d'un bonus/malus au sein du régime Agirc-Arrco⁽¹⁰⁾ a eu un effet marginal : en effet, moins de 5 % des assurés (contre 10 % attendus) ont modifié leur comportement afin d'éviter un abattement temporaire. L'épidémie de coronavirus n'a pas eu d'impact notable sur les départs en retraite. La Cnav constate 662 000 liquidations de droits directs, à peu près autant qu'en 2019, et 169 000 liquidations de réversions, soit 3 000 de moins qu'un an auparavant. La surmortalité liée à l'épidémie (54 000 décès selon l'Insee) n'a pas engendré de chute du nombre de retraités au régime général : ils sont 14,57 millions au total en 2020, contre 14,54 millions fin 2019. L'impact le plus significatif concerne le déficit qualifié d'historique à hauteur de 11,5 Md€ avec le FSV⁽¹¹⁾, en comptant un transfert de 5 Md€ depuis le fonds de réserve des retraites.

⁽¹⁰⁾ Association générale
des institutions de retraite
des cadres - Association
des régimes de retraite
complémentaire

⁽¹¹⁾ Fonds de solidarité
vieillesse

La loi sur la déshérence en épargne retraite publiée



La loi n°2021-219 du 26 février 2021 relative à la déshérence des contrats de retraite supplémentaire adoptée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale à l'unanimité dans une version conforme à celle du Sénat a été

(12) Groupement d'intérêt public

promulguée. Ce texte donne une nouvelle mission d'information au Gip⁽¹²⁾ Union Retraite, en l'élargissant à la retraite supplémentaire. Elle impose également aux entreprises de faire apparaître sur le solde de tout compte des salariés des informations sur leur contrat de retraite, et aux assureurs de transmettre les informations en leur possession au Gip Union Retraite. Pour rappel, 13 Md€ d'encours seraient actuellement en déshérence.

(13) Centre d'information, de conseil et d'accueil des salariés

Agence conseil retraite : le nouveau nom des Cicas⁽¹³⁾



Le 25 février, le comité des opérations de l'Agirc-Arrco a acté le changement de nom des Cicas pour Agence conseil retraite. « Agence » pour qualifier ce lieu d'accueil. « Conseil » pour valoriser la mission des conseillers et attirer la cible des actifs. « Retraite » parce que c'est le cœur de métier de l'Agirc-Arrco.

(14) Diplôme interuniversitaire

Un diplôme pour les aidants



En janvier 2021, l'Université du Littoral-Côte d'Opale et l'Université d'Aix-Marseille ont lancé un diplôme DIU⁽¹⁴⁾ intitulé « Accompagnement et droits des aidants ». Cette formation de 149 heures de niveau bac doit permettre aux aidants familiaux et à ceux du secteur sanitaire, social et médico-social, d'acquérir les compétences professionnelles indispensables à l'accompagnement de la personne aidée, et à mieux comprendre le fonctionnement des différentes institutions, associations et services existants. D'autres diplômes interuniversitaires se sont créés ces dernières années autour des aidants, comme le DIU Répit des Universités de Lyon et Saint-Étienne. Créé en 2016, il vise les professionnels voulant faire évoluer leurs pratiques autour du soutien aux aidants.

SANTÉ

Un vote pour la reconnaissance des personnes souffrant du covid long



(15) Office national des statistiques

Le 17 février, l'Assemblée nationale a adopté une résolution reconnaissant les personnes souffrant de symptômes prolongés du covid-19. Selon les données de l'ONS⁽¹⁵⁾ britannique, cette situation concerne plus de 20 % des patients, cinq semaines après leurs premiers symptômes et plus de 10 % d'entre eux au bout de trois mois. Le texte voté pose quelques principes en lien avec cette pathologie, comme l'importance de renforcer la recherche des différents types de complications au long cours de l'infection (notamment via une étude de cohortes de patients), de proposer

un parcours de soins adapté et de faciliter la reconnaissance en tant que maladie professionnelle. En effet, depuis le 15 septembre dernier, le covid-19 peut être reconnu comme maladie professionnelle sous réserve d'acceptation du dossier d'un patient par un comité national d'experts (3 000 dossiers sont en cours d'instruction selon l'Assurance Maladie). Cette prise en charge est automatique pour les soignants, mais uniquement pour ceux ayant reçu un apport d'oxygène ou une assistance ventilatoire. Pour le moment, la reconnaissance du covid long en ALD⁽¹⁶⁾ n'est pas actée.

⁽¹⁶⁾ Affection de longue durée

Les épidémies hivernales en forte baisse



Les gestes barrières et mesures sanitaires mis en place pour endiguer la propagation de l'épidémie de covid-19 ont eu un effet considérable sur les épidémies hivernales habituelles. Le port du masque, le lavage des mains, mais surtout la fermeture des lieux où le brassage de la population est important (bars, restaurants, etc.)

ont freiné la circulation d'autres virus. Concernant la grippe par exemple, elle n'a pas encore franchi le seuil épidémique. Dans son dernier bulletin épidémiologique du 3 février, Santé Publique France indique qu'il n'y a « *pas de circulation active des virus grippaux identifiée par les réseaux de surveillance dédiés* ». L'institution précise que « *depuis le 5 octobre 2020, aucun cas grave de grippe n'a été signalé par les services participant à cette surveillance* ». Les données provenant des trois réseaux de surveillance sanitaires français (Oscour, SOS Médecins et le réseau Sentinelles) corroborent ce constat. Ces acteurs du domaine de la santé affirment, par ailleurs, que cette tendance est également observable pour les virus à l'origine de la gastro-entérite, qui a engendré peu de passages aux urgences ou de consultations chez SOS Médecin cet hiver. Même tendance observée pour les bronchites, principalement causées par plusieurs familles de virus. Le taux d'actes médicaux effectués par SOS Médecins et de passages aux urgences pour cette pathologie est resté stable et très inférieur hors épidémie de covid-19 : 23 passages aux urgences pour 100 000 personnes pendant la semaine du 25 au 31 janvier, contre 83 à 108 passages durant les quatre années précédentes sur la même période.

11 % de baisse de la consommation de santé en 2020



Le courtier Henner a mené une étude pour mesurer les impacts de la crise sanitaire sur la consommation médicale de ses clients sur l'ensemble de l'année 2020. Ainsi, lors du premier confinement, la consommation médicale a chuté de 65 % : une baisse marquée pour les soins dentaires (-88 %) et l'optique (-92 %). La société constate également un retour progressif à la normale, et au mois de juin, un début de rattrapage qui ne s'est cependant pas confirmé les mois suivants. Lors du deuxième confinement, le courtier a constaté une hausse de la consommation médicale de 1 % par rapport à 2019, avec des impacts très divers suivant les

postes (-21 % sur les généralistes et +18 % en dentaire). Au total, sur l'ensemble de l'année 2020, la consommation médicale a reculé de 11,3 % par rapport à 2019.

⁽¹⁷⁾ Règlement général sur la protection des données
⁽¹⁸⁾ Commission nationale de l'informatique et des libertés

Un appel à projets RGPD⁽¹⁷⁾ dans le domaine de la santé numérique



La Cnil⁽¹⁸⁾ lance un appel à projets intitulé « bac à sable » RGPD. Ce dispositif permettra à trois lauréats de cette première édition de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour aboutir à une solution technologique conforme à la réglementation et respectueuse de la vie privée. Le « bac à sable » est ouvert à tous les projets innovants, quels que soient leur statut (public ou privé), la taille, la maturation (start-up en création ou acteur déjà existant), ou le secteur (industrie, services, etc.). Les projets opérationnels ou déjà en cours d'exploitation ne seront néanmoins pas retenus. Pour les trois projets en santé numérique sélectionnés, portant sur un bien ou un service innovant en lien avec le traitement de données de santé, l'accompagnement renforcé aura vocation à durer jusqu'à la fin de l'année 2021.

Plus de détails sur cet appel à projets en [suivant ce lien](#).

Vers une généralisation européenne du Nutri-Score



Les autorités compétentes de Belgique, France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne et Suisse annoncent la mise en place d'un mécanisme de coordination transnational pour faciliter l'utilisation de l'étiquetage nutritionnel Nutri-Score sur la face avant des emballages. Un comité de pilotage et un comité scientifique seront mis en place afin de gérer cette coopération internationale. Le comité de pilotage a tenu sa première réunion le 25 janvier et coordonne la mise en œuvre et le déploiement du dispositif. Le comité réunit des représentants des autorités nationales chargées de la mise en œuvre du Nutri-Score au sein de chaque pays. Son objectif est de faciliter l'utilisation du dispositif par les industriels du secteur alimentaire, d'aider les petites entreprises et de faire le lien avec les consommateurs, en mettant en œuvre des procédures communes. Quant au comité scientifique, il a organisé sa première réunion le 12 février. Il est en charge de l'évaluation des évolutions possibles du Nutri-Score afin d'en améliorer l'efficacité sur la santé des consommateurs, en accord avec les recommandations alimentaires.

ÉPARGNE

Assurance vie : dynamique de reprise confirmée



Au mois de janvier, la collecte nette en assurance vie est positive, à +2 Md€, près de quatre fois supérieure à celle de décembre 2020, s'inscrivant dans la dynamique observée depuis plusieurs mois. La collecte nette en unités de compte s'élève, quant à elle, à +2,7 Md€. Par ailleurs, les cotisations du mois de janvier 2021 sont en hausse de +13 % par rapport au même mois de l'année précédente, s'élevant à 13,6 Md€ (12,1 Md€ en janvier 2020). Le montant des prestations versées sur le mois de janvier 2021 (11,6 Md€) est quasi stable (+1 %) par rapport à janvier de l'année précédente (11,5 Md€). Fin janvier 2021, les encours des contrats d'assurance vie atteignent 1 786 Md€.

Sondage sur les pratiques d'épargne des Français en 2020



Selon un sondage Opinion Way réalisé pour le compte du site internet Meilleurplacement.com, 78 % des Français affirment avoir davantage économisé l'an dernier du fait d'un niveau de consommation moindre. Les particuliers sont parvenus à épargner 276 € par mois en moyenne en 2020. Un quart des Français affirment avoir mis de côté entre 100 et 250 €. 27 % des répondants déclarent ne pas avoir pu épargner du tout. Il en va de même pour un tiers des plus de 50 ans. Selon Yannick Hamon, Cofondateur de meilleurplacement.com, « *Et à l'autre bout du spectre, 17 % des personnes interrogées économisent plus de 500 € par mois. Il y a les deux extrêmes* ». Les jeunes de 18 à 24 ans ont placé 281 € par mois, légèrement plus que la moyenne française. Un Français sur deux déclare avoir pris conscience, avec la crise, de l'importance de l'épargne. Ceci est d'autant plus vrai chez les jeunes et les seniors. En effet, 60 % des 18-24 ans, et 67 % des 25-34 ans affichent une volonté d'épargner davantage. 63 % des plus de 50 ans déclarent avoir une « *attitude prudente* », renforcée par la crise.

14 % des Français prêts à investir sur les cryptomonnaies



Selon un sondage commandé par Cointribune et réalisé par l'Ifop⁽¹⁹⁾ auprès de plus de 3 000 répondants, 3 % des Français ont déjà investi dans les cryptomonnaies et 14 % aimeraient le faire à l'avenir. Les Français sont plus nombreux à avoir déjà investi dans l'or (6 %) et dans les grandes valeurs de la technologie américaine (5 %). 4 % des répondants affirment avoir spéculé sur le marché des changes. Près de six Français sur dix déclarent connaître plus ou moins bien les cryptomonnaies. Ils sont répartis à parts égales entre ceux qui estiment bien les comprendre et ceux qui n'en ont pas une connaissance approfondie. 75 % des personnes interrogées pensent que le bitcoin est un phénomène de mode. Ils sont cependant moins nombreux à avoir cet avis qu'en

⁽¹⁹⁾ Institut français d'opinion publique

juin 2019 (recul de huit points). Un répondant sur deux juge que c'est un placement rentable et six sur dix, un moyen de financement d'activités illégales (armes, drogue, terrorisme). En ce qui concerne la notoriété de ces monnaies, 40 % des sondés déclarent avoir une idée précise de ce qu'est le bitcoin, 6 % connaissent l'Ethereum (208 Md\$) et 3 % le Dogecoin.

Point sur l'épargne réglementée

⁽²⁰⁾ Caisse des dépôts et consignations



Selon les derniers chiffres de la CDC⁽²⁰⁾, le Livret A a enregistré une collecte de 6,32 Md€ sur le mois de janvier 2021 contre 4,13 Md€ un an auparavant et une décollecte de 840 M€ au mois de décembre 2020.

Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne, rappelle que « *même en plein confinement, la collecte avait été plus faible, 5,47 Md€ en avril dernier* ». Pour lui, deux facteurs expliquent cette collecte en hausse : « *traditionnellement, le premier mois de l'année réussit assez bien au Livret A* » et, « *en janvier, l'instauration du couvre-feu à 18 heures, le maintien des fermetures de bars, des restaurants ainsi que de nombreuses activités de loisirs réduisent mécaniquement le montant des dépenses des ménages* ». Le LDDS⁽²¹⁾ a enregistré une collecte de 870 M€ en janvier contre 1,01 Md€ en décembre 2020. À la fin du mois de janvier 2021, 455,5 Md€ ont été placés sur les deux livrets réglementés.

⁽²¹⁾ Livret de développement durable et solidaire

⁽²²⁾ Comité consultatif du secteur financier

Le programme de travail 2021 du CCSF⁽²²⁾



Le programme de travail pour l'année 2021 du CCSF porte notamment sur :

- l'analyse des frais supportés par les épargnants dans le cadre des plans d'épargne retraite (rapport en juillet) ;
- la réflexion sur l'élargissement du champ de compétence de l'Observatoire des tarifs bancaires aux frais pratiqués en assurance vie ;
- le suivi du dispositif mis en œuvre par la proposition de loi relative à la déshérence des contrats d'épargne retraite supplémentaires, dès que celle-ci aura été votée et promulguée ;
- le suivi de la mise en œuvre des réformes engagées sur l'assurance emprunteur et, notamment, l'évaluation de l'information sur les conditions d'indemnisation de leur assurance emprunteur. Le CCSF étudiera également les conditions d'une mise en œuvre de la résiliation à tout moment des contrats d'assurance emprunteur, souhaitée par plusieurs parlementaires.

*Source : Direction du pilotage Groupe

Placements financiers des ménages*



Les flux de collecte nette (versements déduits des retraits) des ménages dans des placements hors titres ont été très importants en 2020, atteignant 122 Md€ contre 81,6 Md€ en 2019 (presque 50 % de hausse). Ces flux très élevés sont venus de la crise sanitaire mondiale, des impossibilités de consommation durant les confinements (le taux d'épargne des Français progressant de six points par rapport à 2019 pour atteindre 21 %) ainsi qu'à la prudence des ménages préférant épargner

dans ce climat d'incertitude. Il est à noter que l'effet endettement n'a pas eu le même impact qu'habituellement puisqu'il s'est replié de 20 % en 2020. Dans un environnement de taux bas persistants et de manque de visibilité sur la sortie de crise, les ménages ont privilégié la disponibilité. Les dépôts à vue, par exemple, ont plus que doublé atteignant 73,7 Md€ (+103,6 %). L'épargne de court terme qui avait connu de fortes progressions ces dernières années enregistre elle aussi une hausse exceptionnelle : +113 % pour atteindre 56,8 Md€. Cette évolution se retrouve notamment par un doublement de la collecte nette des Livrets A et bleus alors même que leur taux a été revu à la baisse (0,5 % depuis le 1^{er} février 2020). La collecte sur les livrets soumis à l'impôt affiche également une forte progression (+11,6 Md€ pour atteindre 28,1 Md€) apparaissant comme des comptes d'attentes disponibles et légèrement rémunérés pour faire face au contexte actuel.

⁽²³⁾ Plan épargne logement

⁽²⁴⁾ Plan d'épargne populaire

La collecte nette en épargne contractuelle (Pel⁽²³⁾, Pep⁽²⁴⁾ bancaire) s'améliore mais continue d'afficher une décollecte (-2,1 Md€). En ce qui concerne l'assurance vie, il s'agit de la plus forte décollecte annuelle depuis que la FFA procède à ce calcul. La collecte nette atteint en effet -6,5 Md€ (contre +21,9 Md€ l'année précédente). Le précédent plancher de collecte nette datait de 2012 (lors de la crise de la zone euro) avec -6,3 Md€. Cette évolution est due au contraste de deux évolutions bien distinctes : la collecte nette des supports en UC⁽²⁵⁾ atteint +18,3 Md€ (les marchés financiers baissiers ont attiré les investisseurs qui y ont vu des opportunités d'achats) tandis que la collecte nette des supports euros est en forte décollecte (-24,9 Md€).

⁽²⁵⁾ Unité de compte

Collecte nette des ménages en Md€	2017	2018	2019	2020	Var 2020- 2019
Dépôts à vue	34,7	33,1	36,2	73,7	+37,5
Epargne de court terme	12,5	19,9	26,7	56,8	+30,1
<i>dont Livrets A et bleus</i>	6,5	8,6	12,1	24,1	+12,0
<i>dont Autres livrets défiscalisés</i>	0,3	0,9	-0,8	8,3	+9,0
<i>dont CEL</i>	0,0	-0,2	0,2	1,5	+1,3
<i>dont Livrets soumis à l'impôt</i>	9,9	12,1	16,4	28,1	+11,6
<i>dont Dépôts à termes</i>	-4,3	-1,5	-1,3	-5,1	-3,8
Epargne contractuelle	2,1	-2,9	-3,2	-2,1	+1,1
<i>dont PEL</i>	4,0	-1,0	-1,3	-0,4	+0,9
<i>dont Pep bancaires</i>	-1,9	-1,9	-1,9	-1,7	+0,2
Assurance vie	8,3	21,5	21,9	-6,5	-28,4
Total (hors Titres)	57,6	71,7	81,6	122,0	+40,3

source : FFA, Cahiers de l'épargne, Banque de France

À NOTER

400 000 nouveaux sociétaires en 2020 pour les assureurs mutualistes

(26) Association des assureurs mutualistes



ASSOCIATION
DES ASSUREURS
MUTUALISTES

Selon l'AAM⁽²⁶⁾, les membres de l'association ont enregistré l'arrivée de près de 400 000 nouveaux sociétaires. Pour l'organisation, ce résultat traduit « *l'attachement des Français aux valeurs portées par notre modèle mutualiste* ». Par ailleurs, l'association précise que les assureurs mutualistes ont contribué à hauteur de 130 M€ (sur 400 M€) au fonds d'aide TPE/PME⁽²⁷⁾. Ils ont multiplié les mesures d'accompagnement (délais de paiement, extensions de garantie, etc.) et la quasi-intégralité des adhérents a choisi de ne pas recourir au chômage partiel. Selon les tendances qui se dégagent pour l'ensemble des adhérents de l'association, les mutualistes voient leur résultat baisser de 40 % sur l'année 2020. Cette dernière est donc une année difficile pour le secteur, comme pour l'ensemble de l'économie, mais « *c'est surtout pour nous une année solidaire* » explique par voie de communiqué de presse l'AAM qui ajoute, « *c'est peut-être la première fois qu'en tant que dirigeants mutualistes, nous sommes fiers de voir baisser nos résultats* ».

(27) Très petites entreprises – Petites et moyennes entreprises

La digitalisation de la relation clients dans le secteur de l'assurance



(28) Multirisque habitation

Le cabinet de conseil en management Columbus Consulting a publié les résultats de sa sixième étude dédiée au secteur de l'assurance intitulée *La digitalisation au service de l'expérience client*. Réalisée en partenariat avec Opinion Way, on y apprend que 30 % des assurés sondés ont utilisé un support digital lors de leur souscription à un contrat d'assurance Auto ou MRH⁽²⁸⁾ et 24 % pour signaler un sinistre. Les sondés répondent également que le niveau d'effort ressenti lors de la déclaration de sinistres est plus faible lorsque des canaux digitaux sont utilisés. Au total, en 2020, moins d'un assuré sur cinq est entré en contact avec son assureur (hors souscription et déclaration de sinistre) via un canal digital.

Prudence sur les dividendes

(29) Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution



Dans un communiqué de presse publié le 18 février, l'ACPR⁽²⁹⁾ l'Autorité demande aux institutions financières sous sa supervision de faire preuve d'une grande prudence en matière de distributions (dividendes, rachats d'action, rémunérations variables) jusqu'au 30 septembre 2021, date à laquelle les recommandations européennes devraient normalement prendre fin. En ce qui concerne les dividendes, les institutions sont invitées à communiquer à leur équipe de contrôle habituelle leurs projets éventuels de distribution, accompagnés de tout élément permettant de justifier de leur prudence dans une vision à moyen terme, avant de prendre toute décision au niveau de leur organe social (conseil d'administration, de surveillance ou équivalent) ou de

leur assemblée générale. Ces demandes seront examinées au cas par cas par le Secrétariat général de l'ACPR. Les organismes d'assurance et de réassurance sont invités à porter une attention particulière en fournissant des projections à trois ans du montant des fonds propres et du ratio de solvabilité, a minima dans le cadre de deux scénarios : l'un dit « central » et l'autre tenant compte d'une forte dégradation de l'activité comme de l'environnement économique (actions, immobilier, qualité de crédit, etc.) et du risque de taux très bas.

ACTUS GROUPE

Index égalité femmes-hommes 2020



Pour 2020, troisième année de calcul de l'index, le GIE AG2R obtient un index d'égalité femmes-hommes de 92/100 et l'UES La Mondiale de 91/100. Depuis plusieurs années, la politique d'AG2R LA MONDIALE en matière d'égalité professionnelle s'articule autour de six domaines prioritaires :

- sensibiliser pour lutter efficacement contre les stéréotypes ;
- recruter en vue de faciliter la mixité des équipes dans tous les métiers ;
- former et accompagner afin de faciliter l'accès des femmes aux postes à responsabilité ;
- s'assurer du respect du principe d'égalité des rémunérations ;
- aider à concilier la vie professionnelle et la vie personnelle ;
- lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Pour mémoire, la note globale de l'index égalité femmes-hommes est calculée à partir des cinq indicateurs suivants :

- l'écart de rémunérations entre les femmes et les hommes ;
- l'écart dans la proportion de femmes et d'hommes augmentés ;
- l'écart dans la proportion de femmes et d'hommes promus ;
- le pourcentage de salariées augmentées à leur retour d'un congé maternité ;
- le nombre de salariés du sexe sous-représenté dans les dix plus hautes rémunérations.

Très bons classements pour les gérants d'ALMGA



Citywire, agence de presse spécialisée dans la notation des gérants d'actifs, a distingué dans son classement mensuel trois gérants d'AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs pour les bonnes performances de leur fonds sur cinq ans. Laurent Gadreau a été classé meilleur gérant dans la catégorie obligations euro moyen terme sur cinq ans, qui comprenait 24 gérants. La moyenne des performances

cumulée sur cinq ans de la catégorie a été de 6,9 %. Laurent arrive premier avec une performance cumulée de 19,0 % pour ALM OBLIG EURO ISR. Raja Kchia a été classée sixième sur cent gérants, dans la catégorie fonds diversifiés équilibrés en euros sur cinq ans, avec une performance cumulée de 29,9 % pour ALM DYNAMIC, contre une performance moyenne de 17,8 % dans cette catégorie. Olfa Ghoudi, a été classée dixième meilleure gérante dans la catégorie actions de la zone euro sur cinq ans, sur 159 gérants, avec un rendement moyen cumulé de 49,3 % pour les fonds ALM SELECTION EURO et ALM SELECTION PEA-PME contre une moyenne de 26,0 % dans cette catégorie.

Covid-19 : protocole sanitaire Groupe



En l'absence de mesures spécifiques décidées par le Gouvernement dans le cadre de la situation sanitaire actuelle en France, le protocole Groupe covid-19 actuellement en vigueur, est prolongé dans toutes ses dispositions jusqu'au 14 mars

inclus. À savoir :

- le principe du travail à distance cinq jours sur cinq qui reste la règle pour tous les collaborateurs qui peuvent le pratiquer ;
- la possibilité, ouverte aux collaborateurs qui en expriment le besoin, de travailler en présentiel sur site un jour maximum par semaine en respectant un taux de capacité d'accueil de 50 % maximum ;
- le respect des dispositions en matière de couvre-feu, qui imposent d'être à son domicile à 18 heures, ce qui implique que l'organisation d'éventuelles réunions en présentiel sur site (une demi-journée maximum) tienne compte de ces impératifs horaires, pour que les collaborateurs concernés ne se retrouvent pas en situation d'infraction.

Deux nouvelles émissions-débats d'Amphitéa écho



Le troisième numéro de l'émission-débat Web TV Amphitéa écho a pour sujet : « Retraite et dépendance : où en sommes-nous sur ces grandes réformes sociales ? ». Jérôme Jaffré, Directeur du Cecop⁽³⁰⁾, fait le point sur le sujet avec Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne, qui intervient également lors de la quatrième émission. Le thème : « Retraites : après un an, quel bilan pour le Per⁽³¹⁾ ? Quel avenir pour la réforme ? ». Patrice Bonin, Directeur Ariel CNP Assurances, participe également au débat animé par la journaliste Emmanuelle Dancourt.

Pour visionner l'émission-débat #3, [cliquez ici](#) et pour la #4, [cliquez là](#).

⁽³⁰⁾ Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique

⁽³¹⁾ Plan d'épargne retraite

⁽³²⁾ Responsabilité sociétale des entreprises

« Objectif RSE⁽³²⁾, concentré de solutions »



Le 22 février, la CCI Nord Isère a présenté sa nouvelle offre pour accompagner et soutenir les entreprises dans leur démarche RSE : « Objectif RSE, concentré de

⁽³³⁾ Mouvement français pour la qualité

solutions ». AG2R LA MONDIALE est partenaire de cette opération aux côtés du Groupe AFNOR, du département de l'Isère et du MFQ⁽³³⁾ Rhône-Alpes. Trois parcours sont proposés : un parcours de sensibilisation auquel est associé le Groupe, et qui propose divers événements pour aider les entreprises à comprendre les enjeux, les avantages et l'importance stratégique de la RSE ; un parcours d'assimilation à la carte et un autre d'accompagnement global. D'autres initiatives sont proposées par le Groupe AFNOR (la vérification documentaire du « Diag RSE online » et la possibilité de s'engager dans une démarche « Engagé RSE ») ainsi que l'adhésion au club RSE du MFQ.

50^e édition du Concours national des meilleurs apprentis de France charcutiers traiteurs

⁽³⁴⁾ Centre d'excellence des professions culinaires

⁽³⁵⁾ Confédération nationale des charcutiers traiteurs



Du 27 février au 1^{er} mars s'est tenue au Cepro⁽³⁴⁾ la 50^e édition du Concours national des Meilleurs Apprentis de France charcutiers traiteurs organisé par Joël Mauvigney, Président de la CNCT⁽³⁵⁾, en partenariat avec AG2R LA MONDIALE – le Groupe est à la fois partenaire du Cepro et de l'événement. En présence d'Alain Griset, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises, de Dominique Métayer, Président de l'U2P⁽³⁶⁾, de Jean-Luc Hoffmann, Président de la CMA⁽³⁷⁾, et d'André Renaudin notamment, la remise des prix a récompensé Loan Brunella, Adrien Gagnepain, Mathias Limare, Nicolas

⁽³⁶⁾ Union des entreprises de proximité

⁽³⁷⁾ Chambre de métiers et de l'artisanat



Manenti et Paul Watrin, distingués parmi 20 professionnels sélectionnés au niveau régional. Un jury de travail a évalué les candidats en analysant leur maîtrise, leur technique, leur organisation du travail et leur utilisation des bonnes pratiques en termes d'hygiène et de sécurité alimentaire. Un jury de dégustation, quant à lui, a noté le goût et l'aspect des trois pièces charcutières imposées dans le cadre de cette édition anniversaire, ainsi que la présentation des buffets. Félicitations aux lauréats et compétiteurs qui honorent leur profession.

(En photos : en haut, la remise de prix en présence d'Alain Griset et Joël Mauvigney ; en bas, allocution de Xavier Geoffroy, Directeur général du Cepro, aux côtés de Joël Mauvigney et Alain Griset)

Lancement du deuxième appel à manifestation d'intérêt Lab'EHPAD

⁽³⁸⁾ Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



Le 1^{er} mars a été ouvert l'appel à candidatures du Lab'EHPAD sur le thème : « Renforcer le lien social des résidents en Éhpad⁽³⁸⁾ ». Est entendu par lien social, tout échange social, dématérialisé ou non, qu'ont les résidents avec d'autres personnes : proches, autres résidents, professionnels, externes à l'établissement. Les solutions

innovantes peuvent être d'ordre numérique, mécanique, robotique, organisationnelle, etc. Les candidatures sont à déposer avant le 30 avril. Les lauréats seront annoncés mi-juillet et le démarrage du projet financé se fera en octobre. Pour rappel, le projet Lab'EHPAD a été mis en place par le collectif composé d'AG2R LA MONDIALE, MBV et la Fondation I2ML. Son objectif : identifier, tester et déployer des innovations en maison de retraite pour améliorer la qualité de vie des résidents, de leurs familles et des professionnels au sein des résidences MBV.

Prix Madame Artisanat 2021



Le 3 mars ont été révélées les lauréates de la deuxième édition du Prix Madame Artisanat proposé par CMA France, en partenariat avec AG2R LA MONDIALE. 250 candidatures ont été reçues et ont ainsi été retenues :

Claire Babet, Maître-verrier (création et restauration de vitraux) en Centre-Val-de-Loire a été élue « Madame Artisanat » : cette distinction récompense les femmes, chefs d'entreprise, œuvrant depuis au moins trois ans dans une entreprise artisanale, ou toutes les entrepreneuses ayant finalisé le rachat d'une entreprise artisanale depuis au moins trois ans, quels que soient leur âge et le statut de l'entreprise, présentant une activité installée et développée sur le territoire français ;

Alexia Mathe qui prépare le brevet professionnel dans le secteur de la boucherie en Région Auvergne-Rhône-Alpes a été élue « Madame Apprentie » : ce prix récompense les femmes de 16 ans au moins (15 ans si sortant de classe de 3^e) et de moins de 30 ans, en formation dans une entreprise artisanale ;

Catherine Guerniou, Dirigeante de La Fenêtrière (entreprise de fabrication de menuiseries extérieures) en Île-de-France a été élue « Madame Engagée » : cette catégorie récompense les femmes œuvrant depuis au moins trois ans pour des projets audacieux, porteurs de l'économie de demain dans des domaines tels que l'innovation, le numérique, l'économie sociale et solidaire, ou ayant un impact positif sur leur territoire. Elle concerne toute entreprise artisanale qui place l'efficacité économique de son projet au service de l'intérêt général (dimension sociale, solidaire ou environnementale).

Un Prix Coup de cœur AG2R LA MONDIALE a été remis par André Renaudin, David Giovannuzi, Directeur des Accords de branches, et Christophe Kieffer, Directeur régional Lorraine Alsace, à Mélanie Lecorney, Responsable de l'Atelier Potpote (entreprise de conserverie de légumes bio) en Région Pays de la Loire qui a monté un projet autour du bien manger, tout en luttant contre le gaspillage.

(En photo : les lauréates aux côtés d'Élisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, d'Alain Griset, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises, et de Joël Fourny, Président de CMA France)

Podcast « À chaque instant » #5 : prévenir l'épuisement des aidants



Un nouveau podcast « À chaque instant » est disponible en ligne. Lors de l'épisode précédent, Maria-Aubaine s'était confiée avec toute sa sincérité et sa générosité sur son expérience touchante et les conséquences de son rôle d'aidante sur sa propre santé. Pour aller plus loin, et nous éclairer sur les

solutions qui existent pour prévenir l'épuisement des aidants, ce nouveau podcast va à la rencontre du Dr Eliana Alonso, Médecin et Directeur du centre de prévention Bien-vieillir Agirc-Arrco Île-de-France.

Pour écouter le podcast, [cliquez ici](#).

NOMINATIONS



Dans le cadre de l'alternance paritaire, **Christian Crétier** est nommé Président du GIE AG2R, et **Pascale Lemaistre**, Vice-présidente.

CYCLISME

Tour des Alpes-Maritimes et du Var : deux belles places pour AG2R CITROËN TEAM



La 53^e édition du Tour des Alpes-Maritimes et du Var, qui s'est courue du 19 au 21 février, a vu Greg Van Avermaet se classer deuxième de la première étape (en photo) et Ben O'Connor troisième de la troisième étape. « *Ce genre de course, avec pas mal de dénivelés, est idéal pour parfaire la condition en vue des classiques.*

Faire une belle place est toujours bon pour le moral de l'équipe et pour le mien », a commenté Greg Van Avermaet. Et Ben O'Connor de déclarer pour sa part : « C'était une étape sans temps morts, très difficile. Il fallait être

intelligent pour ne pas perdre de forces trop tôt. Je suis vraiment satisfait de mes deux premières courses et de l'ambiance qui règne dans l'équipe. »

Podcast Vivons Vélo #4 : écologie et mobilité durable



Toujours dans l'optique d'associer le vélo à des enjeux contemporains et sociétaux, ce quatrième épisode du podcast Vivons Vélo traite d'une thématique des plus actuelles : l'environnement. On y découvre pourquoi le vélo est la superstar des moyens de transport verts, non polluants. En 2020, il a connu un boom sans précédent, en lien avec la crise sanitaire et la prise de conscience écologique des Français. Réalisé avec la communauté de cyclistes Les Bornées et la chaîne de podcasts dédiée au sport féminin, Championnes du Monde, ce nouvel épisode est disponible sur le site internet www.vivonsvelo.fr et sur [Apple Podcasts](#), [Google Podcasts](#), [Deezer](#), [Spotify](#) et [Ausha](#).

Agenda

4 mars : Journée mondiale contre l'obésité.

5 mars : Rencontre Culture branches sur la cinquième branche de la Sécurité sociale. 9h30/11h.

12 et 13 mars : Cyclo AG2R LA MONDIALE Paris-Nice (sous réserve des conditions sanitaires).

16 mars : Présentation par l'Agirc-Arrco de ses résultats pour l'exercice 2020.

20 mars : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

30 mars : Conférence de presse sur les résultats du Groupe.

30 mars : Restitution finale du chantier Aidance et compétence emploi.

8 avril : Petit-déjeuner Culture branches. 8h30/10h.

8 et 9 avril : Cyclo AG2R LA MONDIALE Paris-Roubaix (sous réserve des conditions sanitaires).

10 avril : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

10 et 11 avril : Programme VIP « Au cœur de Paris-Roubaix » (sous réserve des conditions sanitaires).

8 mai : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

29 mai-2 juin : Sirha⁽³⁹⁾ à l'Eurexpo de Lyon.

31 mai : Les Entretiens Alzheimer organisés avec la Fondation Recherche Alzheimer à Bordeaux.

7 au 11 juin : Villa@ge Bien-être connecté, événement organisé par AG2R LA MONDIALE.

12 juin : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

22 juin : Petit-déjeuner Culture branches. 8h30/10h.

26 juin au 18 juillet : Tour de France (sous réserve des conditions sanitaires).

3 juillet : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

25 septembre : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

9 octobre : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

Crédits photos : tous droits réservés/Getty Images

⁽³⁹⁾ Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation